** Kit de formation avancée des EIR**



**A1.5 Étude de cas « Une Seule Santé » : une mystérieuse maladie frappe le pays Alpha**

**Guide du participant**

**Objectifs d’apprentissage:**

* Identifier les compétences requises pour investiguer un événement de santé publique se produisant à l’interface homme-animal
* Décrire les mécanismes/accords/plans intersectoriels qui devraient être en place pour gérer un événement de santé publique à l’interface homme-animal
* Proposer des moyens d’améliorer la collaboration multisectorielle dans le cadre de la gestion d’événements de santé publique à l’interface homme-animal.

**Instructions:**

* Les participants travailleront en groupes
* Lecture du scénario
* Discussion et réponses aux questions par groupe
* Présentation des conclusions en plénière
* Synthèse du facilitateur

**Le scénario**

Le fils d’un éleveur de bétail dans la province de Mu située dans le pays Alpha a été hospitalisé dans un hôpital local après avoir souffert de fièvre et de saignements pendant deux jours.

Une semaine plus tard, l’hôpital a enregistré les mêmes symptômes et la même étiologie chez 12 patients. Neuf d’entre eux sont morts ainsi que le premier cas.

Des rapports non officiels indiquent que la « mystérieuse maladie » peut être liée à la mort de bétail dans cette même province, connue pour être une plaque tournante du commerce de bétail et fréquentée par les éleveurs de la région et des pays voisins. De plus, de fortes précipitations aggravent la situation de la population rurale dont 60 % dépend de l’élevage et de l’agriculture de subsistance.

En tant qu’équipe d’intervention rapide, vous êtes charges d’enquêter sur la situation.

**Questions**

1. Quelles compétences sont nécessaires pour enquêter sur la situation ? Quels secteurs peuvent avoir du personnel possédant les compétences souhaitées ?

***Imaginez maintenant que cet événement se passe dans votre pays :***

2. De quelle manière les différents secteurs collaborent-ils ?

* 1. Au niveau institutionnel ?
  2. Sur le terrain ?

3. Des mécanismes de collaboration ou des accords sont-ils déjà en place, ou nécessaires ?

4. Qui est responsable de quoi au sein de l’équipe d’intervention ? Quels sont les défis qui se posent ?

5. De quelle manière la collaboration des membres des équipes de différents secteurs pourrait-elle être améliorée ?

|  |
| --- |
| **Clause de non-responsabilité**  **Plateforme d’apprentissage de l’OMS sur la sécurité sanitaire – Supports de formation**  Les présents supports de formation sont la propriété de © l’Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2022. Tous droits réservés.  Votre utilisation des présents supports est soumise aux conditions d’utilisation de la « [Plateforme d’apprentissage de l’OMS sur la sécurité sanitaire – Supports de formation](https://extranet.who.int/hslp/?q=content/terms-use) », que vous avez acceptées en les téléchargeant, et qui sont disponibles sur la Plateforme d’apprentissage sur la sécurité sanitaire à l’adresse suivante : <https://extranet.who.int/hslp>.  En cas d’adaptation, de modification, de traduction ou de toute autre révision du contenu de ces documents, vous ne devez pas laisser entendre que l’OMS est affiliée de quelque manière que ce soit à ces modifications, et vous ne devez pas utiliser le nom ni l’emblème de l’OMS dans les documents ainsi modifiés.  Si vous adaptez, modifiez, traduisez ou révisez de toute autre manière que ce soit le contenu de ces documents, vous devez en citer la source en indiquant la mention suivante : « Ces supports de formation sont une version modifiée du Kit de formation avancée des Equipes d’Intervention Rapide (disponible à l’adresse suivante : <https://extranet.who.int/hslp/>), lequel est la propriété de © l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) 2022, et sont utilisés avec l’autorisation de l’OMS. L’OMS décline toute responsabilité en cas de modification ou de révision des documents de l’OMS protégés par le droit d’auteur. »  En outre, nous vous invitons à informer l’OMS de toute modification de ces documents utilisés à des fins publiques, d’archivage ou de formation continue, en envoyant un courrier électronique à l’adresse suivante : [ihrhrt@who.int](mailto:ihrhrt@who.int). ​ |